LILLE

UN BOULET au Champ de manœuvres de Ronchin

Mercredi, un employé du Chemin de fer découvrait à Ronchin, près de la porte de Valenciennes, un boulet de canon plein, que des jeunes gens avaient enterré dans du sable.

Remis à M. Hention, commissaire de police, examiné par M. Boon, directeur du Laboratoire municipal, ce boulet fut porté à Personal, où on l'avait sans doute déposé. Il pesait 15 kilos.

OUVERTURE de la Taverne Royale

Le Directeur de la TAVERNE ROYALE, 8, boulevard Carnot, a l'honneur de prévenir le public lillois que le Restaurant Grill-Room, Bouillon froid et la Brasserie, seront ouverts à partir du samedi 20 juin, à 4 heures. L'Etablissement a été installé avec tout le confort moderne. Tout ce qu'une expérience longuement acquise a pu apprendre a présidé au choix de la Cave et à celui du personnel. La cuisine a été confiée aux mains les plus expérimentées et les moindres modifications, qui, contre toute attente, pourraient devenir nécessaires pour l'entière satisfaction de la clientèle, seraient apportées dans le plus bref délai. Un orchestre jouera pendant l'apéritif, de 5 à 7 heures, pendant les dîners et jusqu'à minuit. Tous les produits consommés seront d'origine garantie : la bière de Munich pastorisée de la Brasserie de cette ville, la bière blonde Pilsnerart, de la Wilkuhler d'Elberfeld. 1122

ROUBAIX

Pavoisons en l'honneur du Sacré-Cœur

Le Comité catholique urbain de Roubaix, composé de délégués de tous les comités paroissiaux de la ville, invite les catholiques de Roubaix à pavoiser demain mercredi, jour de la fête du Sacré-Cœur.

M. Joseph WIBAUX CHEVALIER de la LÉGION D'HONNEUR

Nous avons annoncé hier, en dernière heure, la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur de M. Joseph Wibaux. Cette décoration un peu tardive peut-être a été favorablement accueillie à Roubaix où M. Joseph Wibaux, comme industriel, occupe une situation prépondérante.

Membre de la Chambre de commerce de Roubaix, ancien président du Syndicat des Fabricants, le nouveau légionnaire est président de la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix. Il a attaché son nom à diverses œuvres de mutualité et de prévoyance sociale ; comme tel il est président d'honneur de la Société l'Employé, de la Mutualité Maternelle Roubaisienne, et fait partie de nombreux groupements mutualistes, entre autres de l'Union mutualiste de Roubaix et du ses cantons, des Prévoyants du Commerce et de l'Industrie Roubaisiens. Il était en décernant, l'année dernière, la médaille d'or de la Mutualité.

Fils du regretté M. Achille Wibaux, il fait partie depuis trente ans de la firme Wibaux-Florin, aux destinées de laquelle il préside avec son frère, M. René Wibaux, et qui sous sa direction a pris un grand développement.

Renseignement utile

Actuellement à la Petite Jeannette, 2, rue Saint-Georges, Roubaix, grande mise en vente de blouses et peignoirs pour dames. — Spécialité pour fillettes, lingerie élégante et pratique, articles pour la mer, maillots sur mesure pour hommes. Dépôt exclusif du Saint Martin.

Chapelle de la Visitation Sainte-Marie, rue Boulevard de Strasbourg. — Vendredi 19, fête du Sacré-Cœur de Jésus. Inauguration du vitrail. A 6 heures moins le quart, Salut solennel avec Sermon.

Le Très-Saint Sacrement sera exposé toute la journée.

Manuels pour l'heure sainte. — Feuilles de Méditation. — Le Cœur du Maître, d'après Bossuet (livre très recommandé). — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

La présidence du Saint-Sacrement pour la paroisse Saint-Joseph, se tient dimanche prochain, 21 juin, à 4 heures, dans la propriété de Mme Dennis Masure, 296, boulevard d'Armentières. L'entrée est libre ; les portes seront fermées un peu avant quatre heures.

On nous prie de recommander aux fidèles qui assisteront à la procession de rester étroits aux prescriptions des personnes de l'Appel gaz à la religion catholique — qui se trouveraient près de la porte d'entrée pour sortir des médailles religieuses ou autres articles de piété.

Avis important. — Nous avertissons nos lecteurs que seule des billets contenus dans la chocolat Delespaul-Havez donnent droit à plus de 50 0/0 de rabais au Caumont-Palace Roubaisien.

Le tunnel de nuit dans la boulangerie. — Nous avons tenu nos lecteurs au courant de la campagne faite par les ouvriers boulangers pour aboutir à la suppression du travail de nuit. L'essai est demeuré infructueux, le travail de nuit a en effet repris partout, sauf dans les coopératives.

Dodos... dans la capitale. — Un affaissement de la chaussée s'est produit la nuit dernière rue de l'Ommelet. Une conduite d'eau a sauté, croit-on.

Le service de la voirie a procédé d'urgence aux réparations.

Fabrique de meubles de tous styles Brouillé-Dhavelier, 103-7, Place-de-Roubaix. 1053-1

Un chômeur de moins. — Jean Vanhellemont, 20 ans, chômeur, demeurant dans une roulotte, angle des rues Franklin et Mazagran, s'est vu adresser procès-verbal pour avoir frappé sa femme, Angèle Pasou, dont il vit séparé.

Cambrioleurs dérangés. — La nuit dernière, les agents de police Baudoin et Berger ont trouvé rue d'Alger, en face du n° 104, une échelle double qu'il avait été probablement abandonner par des cambrioleurs, dérangés par la surveillance de police.

Prêtres volés, malgré durion. — Un cambrioleur de la maison Delaplanche-Lemaire, Augustin Corrent, 35 ans, rue de la Tuilerie, à Roubaix, a été surpris dans un employé de la gare au moment où il s'approprait une demi-livre de beurre qu'il avait enlevée d'un colis sur le quai du hall de la grande vitesse.

En raison de son jeune âge Corrent a été laissé en liberté, mais sera néanmoins poursuivi.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE

du 17 juin

Naissances. — René Belenoy, avenue Julien-Lagache. — Fernand Tetreulen, rue d'Alger, 67. — Louis Lecerier, boulevard de Cambrai. — Henri Leclercq, rue Nebuchodonosor, 53. — Lucien Dupouchelle, rue du Calvaire, cour Lernould, 5. — Pierre Buchez, rue de la Conférence, 66.

Décès. — Jules Monnet, 6 mois, rue des Longues-Haies, 248. — Marie Bazeul, 1. — J.-B. Lefebvre, 61 ans, rue du Contrefaisin, 5. — Georges Lemaire, 10 ans, rue de Mapes, 114. — Victorine Pollet, 38 ans, rue du Fumet, 108. — René Vanhecke, 3 ans, rue du Hutin, maisons V. Mathon, 1.

DEMANDEZ LE
Bock SALEMBIER en bouteilles
TÉL. 704
Grande Brasserie de Recouvrance, Roubaix

WATTRELOS

Sauvegardez à vos moyens. — Les rôles des patentes (1e émission 1914) et des taxes des travaux sont en recouvrement entre les mains de M. le Percepteur de Croix, 6, rue du Grand-Chemin, à Roubaix.

Retraites ouvrières. — La liste complémentaire des assurés obligatoires arrêtée le 30 juin 1914 par M. le Préfet est déposée à partir de ce jour à la mairie (Bureau des Retraites) où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Entre tramway et voiture. — Lundi soir, M. Lobrock, sandusteur de charbon au service de M. Gerlgen, venant du Parfil, remontait la rue des Trois-Bouteilles. A hauteur de la rue Carnot, un tramway B venant de Roubaix vint lamponner la voiture de M. Gerlgen qui était déjà engagée sur les rails : un choc violent se produisit. La roue gauche de la voiture a été brisée et le tramway a eu l'avant enfoncé et une glace brisée.

Il est heureux de constater que les dégâts sont purement matériels, étant donné que le tramway était, à cette heure, bondé d'ouvriers.

WATTRELOS. — Naissance. — Gérard Wilbert, rue de Tourcoing, cour Delerot, 9.

Décès. — Romain Vangra, 6 ans 9 mois, rue des Trois-Couleurs, 39. — Alphonse Dequeuvoy, 78 ans 1/2, rue de la Ballerie.

SAVON NOTRE-DAME DE TURELLE
Demandez aux Détaillants. Vitrier Vilmiet.

CROIX

Rue barrée. — Par suite des travaux exécutés dans la rue Mirabeau, la rue sera barrée au commencement par la partie comprise entre le boulevard Zola et la rue de l'Egalité. Les voitures passeront par les rues de Montebourg et de l'Egalité.

Accidents du travail. — Un maçon, Victor Descamps, 28 ans, à Mouveaux, au service de M. Thuilfry, s'est fait un effort en remuant des briques. 10 jours de repos. Docteur Vincent.

— Aux Machines Agricoles, Julien Deweerart, 24 ans, à Petit-Croix, a été brûlé au pied droit par de la fonte en fusion. 10 mois de repos. Docteur Demoulin.

— Alfred Delerot, 27 ans, à Saint-Léger, a été brûlé à l'avant-bras gauche par un fer chaud. 10 jours de repos. Docteur Demoulin.

WASQUEHAL

Le Comité Libéral nous prie d'insérer :

Après la fête socialiste du Dimanche 7 Juin

Nous avons voulu attendre pour protester contre le scandale de l'inauguration des maisons ouvrières, que nous avons recueilli de divers côtés les impressions de nos concitoyens. Nous les donnons sans parti pris :

La fête du dimanche 7 juin ne fut que la fête du Drapeau Rouge. Elle a causé scandale, parce que son caractère en a été nettement politique et révolutionnaire.

Si ces messieurs de la municipalité voulaient faire une fête de l'Internationale, ils devaient la faire avec leur bourse. Combien ces messieurs ont-ils tiré de leur porte-monnaie !

Cette fête, pour laquelle le Conseil municipal a voté par deux fois une subvention de 1 000 fr., c'est organisée avec l'argent de tous les contribuables. Elle devait donc être la fête de tous. Elle pouvait être patriotique, musicale, sportive ou artistique, tout ce qu'on veut. Mais M. le Maire n'avait pas le droit, avec l'argent de la commune, d'en faire exclusivement la fête du Parti de l'Internationale.

On se serait cru, dimanche, en pays ennemi. Quelques drapeaux tricolores, quelques banderoles le grand luxe. Ni sports, quelques exercices ; mais étaient composées en grande partie de garçons et de filles ayant, autour de la large cravate rouge ! A vrai dire, cette année presque entièrement ne pouvait guère l'organiser d'une façon bien différente. Et tout un spectacle lamentable de vieux ou enfants de 7 à 8 ans exposés dans les rues pour chanter et chanter la haine des classes. Que de parents, hommes honnêtes, quand ils connaîtront ces vers impies, ont pleurer filles de Christ de l'Eternel révolutionnaire de ce... et de la Carmagnole !

Remarquons que M. le Maire, cette fête de la Carmagnole et du Drapeau Rouge représente-t-elle les sentiments de la population de Wasquehal ? Vous devez avouer, si vous êtes loyal, que vous avez été contre les sentiments d'une grande partie de votre commune ! Que des particuliers arborent le drapeau rouge, que des parents achètent un petit drapeau rouge pour leurs bambins ! que des jeunes filles aient la bizarre coquetterie de se confectionner un corsage rouge, c'est leur droit, ils le font avec leurs sous. Mais, avec l'argent de tous, la municipalité n'a pas le droit de faire une fête qui blesse les sentiments d'une partie importante de population. Une municipalité vraiment juste, se doit, quant aux faveurs et quant aux subventions, non pas seulement à ceux qui pensent comme elle, mais à tous sans distinction d'opinion. Aussi, M. le Maire, abandonnez cette illusion de croire que ce sont des fêtes de cogens qui vous rapportent des partisans. Ce sont, au contraire, de telles fêtes qui ouvrent les yeux des gens honnêtes et laborieux, et qui leur montrent où veulent les conduire nos socialistes.

Ce n'est pas en un moment, où les finances de la commune, gérées plus ou moins bien, sont dans un état plutôt pieux, qu'on se lance dans de grandes dépenses qui ont surtout pour but de développer l'antipatriotisme et la lutte des classes.

Les fêtes passent vite, l'argent passe encore plus vite... mais les responsabilités restent.

Avis. — La Mairie informe les contribuables que le contrôleur des Contributions passera à la mairie, le 26 juin, pour constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions de 1915.

Chute. — Un ouvrier de la raffinerie de pétrole, Jules Herbin, 30 ans, domicilié à Roubaix, a fait une chute sur le genou droit. Contusions. 20 jours. Docteur Liénard.

Au vidon. — Une toilette qui exhibait des yeux et des singes a été mise en demeure de quitter le territoire de la commune.

Les propriétaires n'étant manifestés revêtues, elles ont été arrêtées et emmenées par la gendarmerie. Elle seront poursuivies sous l'inculpation de vagabondage.

Blessé au genou. — A l'usine de MM. Plateau, un frappeur, Charles Duquenne, 20 ans, de Roubaix, est tombé sur le genou droit en heurtant un madrier. Le docteur Jacquemont lui a prescrit 15 jours de repos.

LANNOY

Le trouble du cœur. — Pour avoir fait une provision de 3 fr. 70 de café étranger, Malvina Derain, 43 ans, ménagère à Roubaix, a été arrêtée et incarcérée à la gendarmerie de Lannoy.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Refusez les imitations, P. 116, V. Parfum

LYS-LEZ-LANNOY

Ils voulaient de l'argent. — Mercredi matin, M. Camille Mesdack, 45 ans, fileur-rand, rue Jaurès, ayant été absent quelques heures, a reçu la visite des cambrioleurs. Ceux-ci se sont mis à fouiller tous les meubles et à mettre la maison à sac ; n'ayant pas trouvé d'argent, ils ont tout dédaigné.

La police enquête.

TOUFFLERS

Monument aux Victimes du Devoir. — Il est interdit de causer aucune détérioration au monument aux Victimes du Devoir, de le salir, de mutiler des fleurs, de marcher sur le gazon sur le piédestal, d'appuyer ou de monter tout objet contre le monument, et d'une manière générale, de porter à son état de conservation ou de propreté.

Les parents sont responsables des dégâts commis par leurs enfants.

Mgr CHAROST

à Bouchepoque

Mercredi après-midi, toute la ville avait pris un air de fête. La rue de Wervicq, la Grand'Place et les alentours sont magnifiquement décorés ; de nombreuses banderoles flottent aux fenêtres et un fouillis de mâts que des guirlandes de toutes couleurs relient entre eux. Trois superbes arcades sont dressées, enfin une foule nombreuse et sympathique attend l'arrivée de Monseigneur.

Sa Grandeur arrive vers 4 heures, précédée de cyclistes aux vélos fleuris, et escorté d'un groupe d'élégants cavaliers.

Après avoir revêtu les ornements pontificaux dans une magnifique tente, préparée à cet effet à l'entrée de la commune, Monseigneur voit défiler devant lui toutes les associations de la paroisse, puis la Musique municipale entraîne le cortège par ses airs joyeux.

Reçus par le Conseil municipal et les deux adjoints, vêtus de leur écharpe, le distingué prélat traverse les rangs serrés de ses ouailles, distribuant à tous sa bénédiction.

Sous le porche de l'église, M. Charles Delannoy, adjoint, lui souhaite la bienvenue au nom de M. Dulle, maire, retenu à son grand regret hors de Bouchepoque, au nom du Conseil municipal et au nom de toute la population. Il est surtout heureux de pouvoir déclarer à Sa Grandeur l'intime union qui existe entre l'autorité civile et l'autorité religieuse.

Monseigneur remercie en termes émus ; il félicite les habitants de leur splendide réception et de leur décoration féerique. Il constate avec joie la piété des paroissiens et leur affectueuse vénération pour leur Pasteur.

Après la cérémonie de la Confirmation, M. Tellier, vice-doyen, donne en quelques mots la situation exacte des œuvres dans la paroisse ; il parle de leur développement constant et de la piété admirable des paroissiens ; il fait surtout ressortir l'œuvre du recrutement sacerdotal.

Mgr Charost félicite les habitants de Bouchepoque de leur ferveur, les exhorte à faire sans cesse des progrès ; et en terminant, il leur renouvelle ses remerciements sincères pour la magnifique réception dont il a été l'objet.

Le Préfet visite ensuite l'œuvre de la Réunion dominicale... où un gentil compliment lui est récité. Il reçoit enfin, au presbytère, les membres du Conseil municipal.

A 7 heures et demie, il remonte en voiture, et après une dernière bénédiction à la population enthousiaste, il prend la route de Renoq.

à Renoq

Une réception pleine de respectueuse sympathie attendait Mgr Charost à son rentrée de Bouchepoque. Un groupe important de cyclistes et de cavaliers vint lui faire escorte à partir du Pellegrin. Monseigneur arriva ainsi dans la rue de Lille, entouré d'une foule nombreuse et enthousiaste.

La réception eut lieu en face de la propriété de M. et Mme Tiberghien-Motte. M. Duthieul, adjoint, se faisant l'interprète de M. Leurent, maire, retenu chez lui par la maladie, souhaite la bienvenue à Sa Grandeur au nom du conseil municipal et de toute la population. Le préfet le remercia du bon accueil ; et l'on se mit en route pour le presbytère. Sur le parcours, Monseigneur bénit les familles de M. Tiberghien-Motte et de M. Duprez, notaire ; il distribua paternellement à tous sa bénédiction, et donna avec une charmante simplicité son anneau à baiser à tous les petits enfants.

Dans le cortège, on voyait toutes les œuvres de la paroisse, et la musique municipale. Les rues étaient très bien décorées ; deux splendides fausses portes avaient été dressées ; les maisons étaient pavoisées, et la mairie illuminée.

Monseigneur a reçu ensuite au presbytère les membres des diverses œuvres paroissiales : il les a félicités de leur ferveur, et les a encouragés paternellement à continuer dans la voie de la piété et du dévouement.

Un dîner, offert par M. Désiré Laurent, maire, a terminé cette belle soirée. Aujourd'hui jeudi aura lieu la Confirmation. Communion générale à la messe de 6 h. A 7 h. 1/2, messe de Monseigneur. A 8 h., cérémonie de la Confirmation, rapport de M. le Curé et allocution de Monseigneur.

à Tourcoing

Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Lille donnera la confirmation vendredi matin à N.-D. de la Marlière et, le même jour, à 3 h. 1/2, à Notre-Dame de Lourdes. Le soir, à 8 h., Monseigneur présidera le salut d'ouverture de la neuvaine du Sacré-Cœur, en l'église du Sacré-Cœur.

Samedi, Monseigneur confirmera, à 10 heures, à St-Christophe, les enfants de cette paroisse et ceux de la paroisse St-Louis ; l'après-midi il donnera la confirmation aux enfants de St-Joseph (Croix-Rouge).

Dimanche, à 10 h., Sa Grandeur confirmera à Notre-Dame les enfants de cette paroisse, de Ste-Anne et de N.-D. de Consolation. Le même jour, Monseigneur présidera, à la Maison des Œuvres, la réunion générale de la Ligue Patriotique des Françaises.

TOURCOING

La Fête du Sacré-Cœur

Aujourd'hui, jeudi, à 8 heures du soir, à Saint-Christophe, se tient l'exercice de l'Heure-Sainte en union avec les pèlerins de Tourcoing qui, comme chaque année à pareille date, sont allés passer une nuit d'adoration dans la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre.

A dix heures, les dames devront se retirer. Les hommes passeront la nuit en adoration.

Vendredi, les catholiques sont invités à arborer le drapeau tricolore aux fenêtres de leurs maisons à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Vve HOMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place

Un vol dans un atelier. — M. Louis Tricot, 38 ans, maçon, rue du Seuil, a déposé une plainte contre un manœuvre de Roubaix, Valère Lesne, de Mouscron. Il l'accuse de lui avoir dérobé dans un chantier, boulevard de l'Egalité, deux truelles et un marteau qu'il aurait ensuite vendus à son beau-frère habitant Mouscron.

LES BEURRES vendus à la Fromagerie, 71, rue de Roubaix, donnent satisfaction aux plus fins gourmets. Le beurre de cuisine est vendu 1 fr. 85 la livre, le beurre de table 1 fr. 50. 1120

A qui la bicyclette ? — Lundi, un jeune homme de 16 à 17 ans laissait en dépôt une bicyclette chez M. Corbut, débitant de boissons, rue des Plats, 112. Il devait la reprendre dans la soirée ; on ne l'a pas revu depuis. Le vélo porte une plaque sur laquelle est inscrit : Location n° 21 Suquet à Roubaix, Cycles « La grande roue Darguesse », à Auchel.

Parfumerie — Savons — Eaux de Cologne Sen-Delatour, 29, rue Nationale, Tourcoing. 9149

Les vols de jambon. — Trois arrestations. — Depuis quelque temps, de nombreux vols de beurre et de jambon étaient commis aux étalages des commerçants. En faisant une ronde de nuit, des agents arrêtaient, alors qu'ils étaient ivres, Paul Delepierre, 22 ans, sans profession, rue de Gand, Mathone Dervaux ; Eloi Julien, 21 ans, journalier, rue des Girondins et Blanche Doussaert, 21 ans, rattacheuse, rue de Lens, 10, soupçonnés d'être les auteurs des vols.

M. Meynier, commissaire de police, interrogea les prévenus. Blanche Doussaert avoua avoir partagé avec ses deux complices, le 2 mai, aux vols d'une motte de beurre rue Jeanne-d'Arc, 23 ; le 3 mai, d'un jambon chez M. Ducourant, boucher, rue du Moulin-Fagot, 74 ; le 7 juin, d'un jambon chez M. Vanwalleghem, rue du Brun-Pain et le 9 juin d'un jambon au Toquet, à Wattrelos.

La jeune fille a ensuite été mise à M. Meynier d'avoir été victime de violences de la part de ses complices qui menaçaient de la tuer si elle dévoilait leurs exploits.

Les deux voleurs, qui sont relégables, seront conduits à Lille jeudi matin.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 17 juin

Naissance. — Gilberthe Lepers, rue des Sablons, 90.

Décès. — Adolphe Maerte, 75 ans, rue Nationale, 182.

INSTITUT MARITIME
du Docteur VILLETTE (Nord-Ouest)
Maison de repos et de villégiature
Vacances à la Mer

HALLUIN

Vol de vélo. — M. Charles Vindels, entrepreneur, rue de Lille, a été son vélo volé mardi soir. Il l'avait déposé à la porte d'un estaminet près du bureau des Douanes, rue de Lille.

M. Bardeau, commissaire de police a ouvert une enquête.

EXCURSIONS ACCOMPAGNÉES
ORGANISÉES PAR
LES VOYAGES INTERNATIONAUX
BUREAUX : 58, rue de Châteaudun (Place de la Trinité). — PARIS

En présentant les itinéraires suivants, nous avons voulu approcher le plus près possible de la perfection. Nous les avons étudiés jour par jour, pour permettre de voir toutes les choses intéressantes de ces belles contrées ; et, pour éviter toute fatigue à nos excursionnistes, nous avons supprimé les VOYAGES DE NUIT.

Dans les prix indiqués pour nos voyages, tout est compris, les transports en chemin de fer, bateaux, voitures, etc., les hôtels dont le choix a attiré toute notre attention, nous avons traité avec les meilleurs parmi les plus réputés, le vin et les pourboires sont également compris.

Les Pyrénées et l'Espagne
10 jours de voyage
Du 2 au 11 juillet 1914
SANS AUCUN TRAJET DE NUIT
Billet permettant le retour individuel à partir de Toulouse
Paris, Bordeaux, Bayonne, Biarritz, Irun, Pontemble, Saint-Sébastien, Pau, Lourdes, Cauterets, Gavarnie, le cirque et la cascade, les glaciers, Toulouse, Paris.
PRIX : 185 francs en 2e classe au départ de Paris

LA SUISSE
8 jours de voyage
dans l'OBERLAND BERNOIS
Du 6 au 12 juillet 1914
SANS AUCUN TRAJET DE NUIT
Paris, Neuchâtel, Berne (l'Exposition Internationale), lac de Thoune, Interlaken, Lauterbrunnen, les cascades du Trummelbach, la Jungfrau et ses glaciers, le lac de Brienz, Meiringen, gorges de l'Aar, la chute du Reichenbach, le Brunig, Lucerne, Meggen, le Burgenstock, le lac des 4-Cantons, le Saint-Gothard, Andermatt, Zurich, les chutes du Rhin, Bâle, Paris.
PRIX : 250 francs en 2e classe au départ de Paris

Le nombre de places pour ces voyages est très limité. — Le programme détaillé sera envoyé à toute demande adressée à la direction des Voyages Internationaux, 58, rue de Châteaudun (place de la Trinité), Paris. — Téléphone : Trudaine 54-09. — Les dames seules et les enfants peuvent participer à nos voyages et sont entourés des meilleurs soins. — Nos bureaux sont ouverts de 9 heures à 7 heures. 0144

MOUVAUX

Accident du travail. — Chez M. Henri Wagnelée, tanneur, rue Vauban, un manœuvre polonais, Léonard Yaporowskie, 22 ans, demeurant rue Saint-Roch, à Tourcoing, est tombé et s'est foulé le pied gauche. 10 jours de repos. Docteur Vanneuville.

MOUVAUX. — Naissance. — Germaine Vaharet, rue Vauban, 97.

Décès. — Marie Lehon, 30 ans, rue de Roubaix, numéro 181.

MOUVAUX-LES-FRANCS

Dernière Saint-François d'Assise. — Demain vendredi, à l'occasion de la Commémoration solennelle du Sacré-Cœur de Jésus, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée.

A 8 h., messe basse ; à 9 h., messe de communion avec chants ; à 10 h., grand'messe solennelle et illuminations en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

M. l'abbé Leduc donnera le sermon de circonstance ; les chants seront exécutés par la Chorale Saint-François.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 17 juin 1914
Présidence de M. Godart, vice-président

EXPLOITS D'IVROGNES

Lundi dernier, Georges Lemaire, 41 ans, forgeron à Marcq-en-Baroeul, ayant bu plus que de raison, chercha noise à un ouvrier, Albert Barbier, 22 ans, rue du Sapin-Vert, à Wervicq, et le frappa avec une fourche.

Un camarade, Charles Masson, 23 ans, rue de Tourcoing, 154, ayant voulu intervenir, Lemaire brisa des carreaux à la devanture de son établissement.

5 mois et 5 francs.

— Le même jour, Paul Bernert, 23 ans, boulevard Victor-Hugo, 156 bis, était ivre... Passant rue des Postes, il avisa à l'étalage de M. Romain Lalouette, boucher, ou numéro 22 un morceau de viande qui fait à la tête d'une jeune fille. Le boucher sortit, mais l'ivrogne prit la fuite, non sans avoir jeté une pièce au jeune Lebaers qui voulait l'arrêter.

Place Sébastopol, un agent voulut l'arrêter, mais l'ivrogne devenu furieux, lui lança un coup de tête et le fit tomber. Il fallut plusieurs agents pour le conduire au poste.

Bernert ne se souvient de rien. — 3 mois et 5 francs.

MARCHANDS D'OBJETS DE SUSCRIBES

Samedi matin, trois frères, marchands ambulants d'origine espagnole, José Rojas, 22 ans, Théodore, 22 ans et Joaquim, 27 ans, causaient du scandale rue de Tourcoing. Les agents Mesing et Capelier voulurent intervenir, mais les Espagnols se mirent à les injurier et l'un d'eux brandit un couteau à cran d'arrêt, en menaçant les agents.

Il fallut plusieurs agents de renfort pour se rendre maîtres des énergumènes, qui passèrent à nier.

1 mois à José, 15 jours aux deux autres.

AFFAIRES DIVERSES

— 3 mois à Emile Wadoux, 21 ans, cultivateur, sans domicile connu, prévenu d'un arrêté d'interdiction de séjour à Lille.

— 3 mois à Louis Chassy, 21 ans, sans profession, sans domicile, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— 2 mois à Dieudonné Moitalt, 21 ans, manœuvre à Wattrelos, pour vol de 4 pommes et d'un pigeon, chez M. Jules Bertelsen, rue de la Potente à Tourcoing.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience des criées du mercredi 17 juin 1914

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

VILLE DE LILLE. — Rue Saint-Sauveur, n° 53 et 55, grande propriété de rapport, drisée sur 369 m. c., à vendre par suite de licitation.

La maison à usage de cabaret, au n° 53, comprend deux corps de bâtiments, en front à rue, l'autre dans la cour.

La maison n° 55, comprend, outre celle maison, 1° à gauche, dans la cour, petit magasin, 2° habitation à deux étages ; 3° habitation dans le fond à un étage.

Le revenu total peut être évalué à 4.470 fr.

Mise à prix 24.000 fr., adj. sur cette mise à prix à Me Vandewalle.

LILLE. — Rue des Trois-Molettes, 13, une maison à usage de commerce, à vendre par suite de saisie immobilière. Mise à prix 2.000 fr. ; adj. 10.000 fr. à Me Vandewalle.

LILLE. — Rue Barthélemy-Delespaul, 124, un terrain sur lequel existent des bâtiments à usage de bureau et magasin, dans une contenance de 231 m. c. 10 d. m. c. Ayant, à vendre par suite de liquidation judiciaire. Mise à prix 12.000 fr. ; adj. 15.300 fr. à Me Godron.

LILLE (Section de Fives). — Rue Malsence, n° 104, la nue-propriété d'une maison comprenant rez-de-chaussée et un étage. Mise à prix 800 fr. ; adj. 1325 fr. à Me Dorenville.

ROUBAIX. — Article 1er, Rue de Lorraine, 1, une maison à usage d'épicerie, érigée sur 110 m. c. 60 d. m. c. Mise à prix 8000 fr. Adj. 8070 fr. à Me Rombaut.

Article 2. Rue de Lorraine, 3 et 4, une maison formée de la réunion de deux maisons érigée sur 228 m. c. 80 d. m. c. Mise à prix 16.000 fr. Adj. pour cette mise à prix à Me Rombaut.

Article 3. Rue de Lorraine, 7, une maison érigée sur 114 m. c. Mise à prix 9000 fr. Adj. pour cette mise à prix à Me Rombaut.

Article 4. Rue de Lorraine, 9, une grande maison à usage d'habitation, érigée sur 3.000 m. c. Mise à prix 65.000 fr. Adj. pour cette mise à prix à Me Rombaut.

Article 5. Rue de Lorraine, 13, une maison à usage d'habitation, érigée sur 135 m. c. Mise à prix 8000 fr. Adj. pour cette mise à prix à Me Rombaut.

Article 6. Rue de Lorraine, 15, une maison érigée sur 135 m. c. 30 d. m. c. Mise à prix 16.000 fr. Adj. pour cette mise à prix à Me Rombaut.

Article 7. Rue de Lorraine, 17, une maison

Dépêches de la Nuit

APRÈS LA CATASTROPHE DE PARIS

ON RETIRE UN NOUVEAU CADAVRE BOULEVARD HAUSSMANN

Mercredi soir, vers 5 heures et demie, les ouvriers qui travaillaient dans l'excavation du boulevard Haussmann flottaient à jour un cadavre. Il n'a pas fallu moins de deux heures un quart pour le dégager complètement. On vit alors apparaître un corps, le bras crispé au-dessus de la tête dans un geste d'appel. Il fut recouvert d'une bâche et placé dans une benne qui le hissa hors de l'excavation.

Tandis que les gardes républicains présentaient les armes, les personnes présentes se découvraient. On mit le cadavre en bière et il fut ensuite transporté au poste de police de la rue d'Anjou.

LE CORPS EST RECONNU

Paris. — Grâce aux papiers trouvés sur lui, il a été possible d'identifier le cadavre. C'est celui de Gustave Ribaut, employé dans une Compagnie d'assurances, place Vendôme, et demeurant à rue Caline, à Sartrouville (Seine-et-Oise).

M. Ribaut, âgé de 37 ans, était marié et père de deux enfants. Il a été reconnu dans la soirée par son beau-frère.

Le remplacement de M. Maxime Lecomte

Les conseils municipaux du département du Nord sont convoqués le 28 juin, à l'effet d'élire leurs délégués et suppléants en vue de l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Maxime Lecomte.

L'élection sénatoriale est fixée au 5 août.

ÉLECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les électeurs du canton de Valenciennes sont convoqués le 5 juillet 1914, pour élire un conseiller d'arrondissement.

L'AFFAIRE CADIOU

Brest. — Le rapport de l'expert, M. Grivolat, a été communiqué à l'ingénieur Pierre et à son défenseur. Si les conclusions de l'expert semblent apporter à la justice quelques présomptions à la charge de M. Pierre, il résulte cependant, des termes du rapport que la preuve n'a pu être faite d'une manière décisive. La balle meurtrière est, en effet, d'un usage courant dans le commerce.

LES ORAGES

Epernay. — Un violent orage a éclaté sur la région. M. Jules Voisin, 60 ans, cultivateur à Mareuil-sur-Seine, a été tué par la foudre.

COLLISION ENTRE DEUX VAPEURS DANS LA MANCHE

Londres. — Le Lloyd annonce que le vapeur allemand *Kaiser-Wilhem* est entré en collision dans la Manche avec le vapeur anglais *Ince-Mors*.

Les deux navires ont subi des avaries. Le *Kaiser-Wilhem* allait de Southampton à New-York. La collision s'est produite au milieu d'un épais brouillard.

Le commandant aviateur FÉLIX tué, à Chartres

Chartres. — Le commandant aviateur Félix a été victime d'un accident mortel mercredi après-midi, à l'aérodrome, en essayant un nouvel appareil.

COMMENT S'EST PRODUIT L'ACCIDENT

Depuis quelques jours, le commandant Félix procédait, à l'aérodrome de Chartres, à la mise au point d'un nouvel appareil que l'aviateur Poulain avait déjà expérimenté. Il y a quelques mois, Félix avait, il fallait apporter des modifications.

Mercredi soir, vers 6 heures, le commandant se disposait à faire un tour de piste. Il s'élevait et se tenait à une hauteur de 20 mètres à 500 mètres environ des hangars, lorsque les quelques spectateurs qui se trouvaient sur place, le virent faire un brusque virage et s'abattre dans un champ. Ils se précipitèrent à son secours, et le trouvèrent inanimé sous les débris de l'appareil.

Il avait la tête presque entièrement écrasée par les tubes de direction qui s'étaient rompus. Le crâne était brisé et la cervelle avait jailli. Le cœur battait encore faiblement, mais le commandant ne tarda pas à expirer.

On ne s'explique pas comment l'accident a pu se produire. Les commandes de l'appareil étaient intactes et il n'y avait aucune avarie.

La caractéristique du nouvel appareil construit par un aviateur étranger qui devait prendre part au concours de stabilité de Buc, consiste dans un dispositif de stabilité automatique. Il pouvait se redresser dans tous les sens. On pense que coupant brusquement l'allumage, le commandant Félix a voulu essayer de faire planer son appareil ; c'est alors que la chute s'est produite. L'aviateur n'a pas réussi à redresser l'appareil dans le virage et il est venu se briser dans le champ.

Le corps du commandant Félix a été transporté à Chartres, dans un camion automobile.

Le commandant Félix était considéré comme l'un de nos plus distingués pilotes, et l'un des plus remarquables techniciens. Il était né en 1872. Marié, il était père de six enfants.

Il était en congé depuis 9 ans et avait débuté dans l'aviation en 1910.

Fondation Carnegie

La commission de la Fondation Carnegie a attribué une médaille de bronze et un livret de Caisse d'Epargne de 300 francs à Alfred Millot, demeurant à Saint-Souplet. Le 22 décembre il sauva deux de ses petits camarades qui glissaient sur un abreuvoir de la localité et étaient tombés sous la glace.

La mort du colonel Thomson

La Haye. — Les ministres d'Autriche-Hongrie et d'Italie ont fait une visite de condoléances au Ministère des Affaires Etrangères à l'occasion de la mort du colonel Thomson.

Le gouvernement a accepté la proposition de l'Autriche qui mettra à sa disposition un torpilleur pour transporter la dépouille mortelle du colonel Thomson de Duratzo à Trieste, le gouvernement néerlandais se chargeant du transport du corps de Trieste en Hollande.

Le capitaine Thomson, frère du défunt, est parti pour Trieste avec la mission de ramener le corps de son frère.